

AVIS PUBLIC

Implantation d'un nouveau lieu d'élevage 908, rang de la Rivière Est

Rapport de la consultation

Aux personnes intéressées par le rapport de la commission rédigé suite à la consultation écrite tenue du 16 mars au 5 avril 2021 et de la réunion tenue en visioconférence le 6 avril 2021, relativement à une demande de permis en vue de l'implantation d'un nouveau lieu d'élevage de porcsengraissement au 908, rang de la Rivière Est appartenant à Ferme Daigneault SENC.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Le 7 juin 2021, le Conseil municipal a adopté le Rapport de la commission et recommandations suite à la tenue de la consultation écrite tenue du 16 mars au 5 avril 2021 et de la réunion tenue en visioconférence le 6 avril 2021 sur le projet d'élevage porcin de Ferme Daigneault SENC situé au 908, rang de la Rivière Est.
- Le rapport de la commission et la résolution indiquant que la délivrance du permis demandé n'est assujettie à aucune condition peuvent être consultés sur le site internet de la Municipalité au www.sainte-brigide.qc.ca et une copie du rapport et de la résolution peut être obtenue moyennant le paiement des frais.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 17^e jour du mois de juin 2021.

Christianne Pouliot

Directrice générale et secrétaire-trésorière